



FEDERATION SYNDICALE UNITAIRE
Enseignement- Education- Recherche- Culture- Formation- Insertion
Section des Pyrénées Orientales
18 Rue Condorcet 66 000 PERPIGNAN

Tél. 04 68 66 68 29

<http://fsu66.fsu.fr>

fsu66@fsu.fr

Perpignan, le 12 mars 2018

Déclaration liminaire au C.T.S.D.

Peu avant les vacances d'hiver, des personnels du collège de Rivesaltes ont subi les violences d'un élève de 15 ans scolarisé en SEGPA. La FSU tient tout particulièrement à souligné l'expérience et l'engagement exemplaire de l'enseignant concerné, qui a su gérer au mieux une situation qui aurait pu dégénérer davantage.

Cet incident grave est la conséquence d'une orientation par défaut d'un élève en grande difficulté, qui nécessite une prise en charge par des équipes pluridisciplinaires, dans un établissement spécialisé. Or le manque de places dans les instituts thérapeutiques (ITEP) ou le refus de scolarisation de certains élèves par les équipes de direction de ces établissements associatifs conduisent les personnels des écoles ou des collèges publics à accueillir ces élèves alors qu'ils n'ont aucune formation préalable ni personnel ressource à solliciter en cas de besoin. De nombreuses situations de ce type engendrent de la violence, suscitent des dysfonctionnements et génèrent une réelle souffrance au travail.

La FSU revendique l'augmentation du nombre de places dans ces établissements spécialisés et la possibilité, pour l'autorité académique, d'imposer une affectation.

La délégation de service public montre ici ses limites. L'Education Nationale doit être en capacité de gérer ces situations conflictuelles qui remettent en cause la qualité du service rendu et dégradent les conditions de travail des élèves et des personnels.

La FSU déplore le projet de suppressions de postes de PE éducateur à l'EREA de Perpignan. Cette structure et ses personnels sont loués unanimement par les autorités académiques et rectorales pour la qualité du service rendu auprès des élèves les plus fragiles. Or, à la rentrée 2018, les PE éducateurs pourraient être remplacés sur les temps éducatifs par des personnels précaires, sans formation ni qualification ! Ce sont 6 postes qui sont menacés. La Rectrice risque de mettre à mal l'excellente réputation d'un établissement qui s'est construite au fil du temps grâce à l'investissement exemplaire d'une équipe stable et solidaire. Le ministre nous parle d'élèves qui doivent être au centre du système et la rectrice se réfugie derrière une circulaire sans prendre en compte les conséquences néfastes pour les élèves d'une telle application. Le ministre Blanquer ne cesse de louer les internats éducatifs et la Rectrice décide de remettre en cause la pérennité d'un internat au service des élèves les plus en difficultés...

La politique ministérielle consiste à de la communication à outrance au niveau national et à des actes qui sont souvent contraires sur le terrain. Cela devient insupportable !

Nous sommes réunis aujourd'hui pour étudier les propositions de créations et de suppressions de postes dans les collèges des Pyrénées-Orientales.

A première vue, les chiffres semblent rassurants : 31 créations pour 24 suppressions et un bilan positif de + 7. Nous tenons d'ailleurs à remercier les services de la DSDEN pour leur travail, toujours effectué dans la transparence et la recherche de l'amélioration de la situation des collègues.

Mais, parce qu'il y a bien un mais, la situation est beaucoup moins satisfaisante qu'il n'y paraît. Cette rentrée 2018 se déroule dans un contexte de forte hausse démographique : 464 élèves supplémentaires sont prévus. Les dotations augmentent également mais les 220 heures injectées sont très insuffisantes. D'ailleurs, le H/E se dégrade passant de 1.18 à 1.16.

Si nous voulions maintenir le H/E de l'année dernière, il faudrait 15 postes supplémentaires et non 7 comme proposés. Si nous voulions revenir au niveau de 2008, c'est 96 postes qu'il faudrait implanter dans les collèges des PO ! La dotation et le nombre de créations restent donc bel et bien insuffisants.

Sur les 31 créations proposées, 11 sont à complément de service. Sur les 24 suppressions proposées, 13 sont des postes occupés provoquant des mesures de cartes scolaires. Ces situations dégradent les conditions de travail des personnels. Certaines disciplines sont particulièrement touchées et laissent augurer de grande difficulté lors du mouvement intra de mutations, d'autant plus que la situation des lycées, qui sera examinée lors du CTA du 21 mars prochain, soulève beaucoup d'inquiétudes.

Cette rentrée 2018, première préparée par l'actuel gouvernement, se réalise donc sous le signe des restrictions de moyens et de la dégradation des conditions de travail des personnels. Le gouvernement et son ministre de l'Education ont décidé de poursuivre l'austérité budgétaire qui se manifeste notamment par la baisse des salaires de l'ensemble des fonctionnaires : gel du point d'indice, hausse de la CSG insuffisamment compensée mais aussi report de certaines mesures du PPCR. Mais où est la reconnaissance du travail des fonctionnaires en général et des enseignants en particulier ?

Le retour de la journée de la carence, mesure totalement inefficace pour soi-disant lutter contre l'absentéisme, est au contraire un acte de défiance qui participe d'un nivellement par le bas quand plus des 2/3 des salariés du privé sont protégés par des conventions collectives ou des accords d'entreprises. Pour lutter contre l'absentéisme, le gouvernement devrait au contraire développer la médecine de prévention et faire des conditions de travail des fonctionnaires un objectif prioritaire.

Comment rendre notre métier attractif et assurer un recrutement suffisant dans toutes les matières lorsque le gouvernement détériore le niveau des salaires qui sont parmi les plus bas des pays de l'OCDE ?

Pour toutes ces raisons, la FSU appelle à la grève dans un cadre intersyndical le 22 mars prochain. Ce sera aussi l'occasion de défendre le statut des fonctionnaires qui ne manquera pas d'être la cible du gouvernement si celui des cheminots est préalablement mis à mal.